



AUTO-ÉCOLE

PIC SAINT LOUP

DOCUMENTS À FOURNIR

Documents à scanner et à envoyer par mail à : autoecolepicstloup@free.fr

- ☐ Pièce identité (CNI recto/verso, passeport, carte séjour/résident) en cours de validité.
- ☐ Photos identité AVEC signature numérique.
- ☐ ASSR 2 (passée au collège).
- ☐ Attestation recensement (à faire à la mairie du lieu de résidence) dès 16 ans.
- ☐ Attestation de participation à la JDC (obligatoire dès 17 ans).
- ☐ Pièce identité responsable légal (pour les mineurs).
- ☐ Livret de famille (si le nom est différent).
- ☐ Certificat d'hébergement sur l'honneur.
- ☐ Pièce identité de l'hébergeant (si différent du responsable légal).
- ☐ Justificatif de domicile récent (- de 6 mois) de l'hébergeant.

Annulation de permis :

- ☐ Lettre référence **7** ou lettre **réf. 48** ou **49** ou décision judiciaire **réf. 44**
+ visite médicale (chez médecin agréé préfecture) + tests psychotechniques.



Horaires d'ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h

Séances de code :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h

Cours de conduite :

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le Samedi de 9h à 15h

autoecolepicstloup@free.fr 04 67 55 32 15

10 Avenue des Coteaux de Montferrand,
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

AGREMENT PREFECTORAL: E 02 034 04930